

Modalités de Contrôles des Connaissances

Master 2 Informatique - 2025/2026

Spécialité : Intelligence Artificielle et Ingénierie des Données (IAID)

Formation en alternance

Semestre 4

Nature ESP (UE, ECTS)	Code APOGEE	Libellé ELP	Total heures étudiant encadrées	1001	1002	1003	Projet	H Histor	H Travail individuel	H Travail en groupe	N encadrés à l'étudiant (heures TD par étudiant)	Coef.	ECTS	CNU	Notes Attendues	Résultat Attendu	Conservation Note	Seuil de Conservation	Seuil de Compensation	Nombre d'évaluation à minimum	Type contrôle (choix : CC ou CCT ou CBECT)	Si CC & CT (préciser coef CC & CT)	Capitalisation	Compensation	2ème chance Nature	2ème chance Durée	2ème chance Observations	Portage financier	Mutualisation ELP : OUI / NON (préciser formation & composante)	cours langue anglaise	Responsable Pédagogique Principal	Email	
				charge enseignant mast	charge enseignant mast	charge enseignant mast																											volet charge enseignement
M2 Info-IA Alternant	EMPIAIA	Master 2 Informatique - Semestre 4 - Toutes matières confondues Etat d'Alternance (contrat sig & accord)	110,0	35	0	0	70	0	0	0	4		30																				
UE	EMPIAIA	Projet recherche en IA	0	0	0	0	70				4		6		Oui	Oui	Oui	10	7	2	CC		oui	oui			cf MCC bas de page	DS41	M2 information alternance (spécialités: SSI-CyberSec+IAID+HM+ITCS+IF+...)	N	Estienne Lopez	Estienne.LOPEZ@univ-coborde.fr	
UE	EMPIAIA	IAIS (alternance)	35	35	0	0	0				0		3		Oui	Oui	Oui	10	7	2	CC		oui	oui			cf MCC bas de page	DS41	M2 information alternance (spécialités: SSI-CyberSec+IAID+HM+ITCS+IF+...)	N			
UE	EMPIAIA	IAIS (alternance)	0	0	0	0	0				0		21		Oui	Oui	Oui	10	7		CT		oui	non		Fin de seconde chance	DS41	M2 information alternance (spécialités: SSI-CyberSec+IAID+HM+ITCS+IF+...)	N	Audrey Couffic	Audrey.Couffic@univ-coborde.fr		

Le semestre 4 non alternant est entièrement dédité au stage de fin d'études avec 30 ECTS, quel que soit le parcours.

MCC 2ème chance : La seconde chance n'est ouverte qu'à aux étudiants ajournés. Les notes obtenues en seconde chance remplacent la note de session 1. Sinon conservation de la note de session 1 si l'épreuve non rattrapée.